

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SEDAN - 0802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 16/06/2025 - 1952 - 2022 B 00604 - 922 386 610 - A.S.L.2N

Comptes annuels

Dépôt n° 19182 du
16 JUIN 2025

Société SARL A.S.L.2.N

23 D RTE DE TOURNES

08000 WARCQ

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2024

APE : 6630Z SIRET : 92238661000013



SARL ABM EXPERTISE
23 RUE DES ROMAINS

Tel: 03 24 36 29 97

Fax:

08200 SEDAN

Société SARL A.S.L.2.N
23 D RTE DE TOURNES
08000 WARCQ

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

*- Bilan actif-passif
- Compte de résultat*

SARL ABM EXPERTISE

23 RUE DES ROMAINS

08200 SEDAN

03 24 36 29 97

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 13	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	645 000		645 000	640 000	5 000	0.78
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	645 000		645 000	640 000	5 000	0.78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 664		6 664	4 976	1 688	33.91
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	367 471		367 471	253 899	113 572	44.73
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	374 135		374 135	258 875	115 260	44.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 019 135		1 019 135	898 875	120 260	13.38

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 13	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 640 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	640 000	640 000		
	Réserves				
	Réserve légale	64 000		64 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	192 156		192 156	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	122 958	256 156	133 199	52.00
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 019 114	896 156	122 958	13.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21	433	412	95.14
	Dettes fiscales et sociales		2 286	2 286	100.00
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	21	2 719	2 698	99.23
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 019 135	898 875	120 260	13.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

21 2 719

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 13	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 540	2 402	862	35.89
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			1 540	2 402	862	35.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 540	2 402	862	35.89
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 13	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	120 000	256 000	136 000	53.13
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 078	4 844	1 234	25.48
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	126 078	260 844	134 766	51.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	126 078	260 844	134 766	51.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	124 539	258 442	133 904	51.81
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 581	2 286	705	30.84
Total des produits (I+III+V+VII)	126 078	260 844	134 766	51.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 121	4 688	1 567	33.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	122 958	256 156	133 199	52.00

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

SARL A.S.L.2N
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 640 000 €
Siège social : 23D Route de Tournes 08000 WARCQ
R.C.S. SEDAN 922 386 610

PROCES - VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi trente avril à quatorze heures, l'associé unique de la SARL A.S.L.2N s'est réuni au siège social, sur convocation de la gérance.

Est présent ou représenté :

Monsieur NADAUD Nicolas,
Propriétaire de 6 400 parts, ci

6 400 parts

Total des parts présentes

6 400 parts

Monsieur NADAUD Nicolas est nommé en qualité de Président, fonction dûment acceptée par celui-ci.

Le Président constate que l'associé unique est présent ou représenté et que l'Assemblée Générale, régulièrement convoquée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024*
- *Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce*
- *Approbation de la rémunération du Président*
- *Affectation des résultats*
- *Questions diverses*

Il met à la disposition de l'Assemblée :

- *Une copie de la lettre de convocation des associés*
- *L'inventaire et les comptes annuels*
- *Le rapport de gestion et le rapport spécial sur les conventions réglementées*
- *Le texte des résolutions proposées*

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à disposition de l'associé unique dans les délais prévus par la loi et qu'il a eu la possibilité de poser toutes questions au gérant.



Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion. Après échange de vues et d'explications, il met aux voix les résolutions proposées :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale approuve les comptes présentés. En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos au 31/12/2024 fait ressortir un bénéfice comptable de 122 957,60 € que l'associé unique a décidé d'affecter cette somme comme suit :

- Autres réserves : 122 957,60 €

L'assemblée générale prend acte qu'il a été rappelé à l'associé unique que :

- Dans le cadre de la loi de finances pour 2018, il est instauré un prélèvement forfaitaire unique de 30 % (12,8% d'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux), dit « PFU » (ou « flat tax »), qui s'applique aux dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2018,
- Il est possible sur option de rester imposé au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec le bénéfice d'un abattement de 40 %,
- Qu'elle que soit l'option choisie, les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 % non libératoire sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement non libératoire de 12,8 % les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuable soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il est en outre rappelé que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France continuent à être prélevés à la source au taux de 17,2 % par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associé unique a décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Dividendes Bruts	Dividendes Nets	Abattement de 40 %	Sans Abattement
31/12/2023	0 €	0 €	0 €	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce approuve les conventions intervenues au cours de l'exercice.

Les associés intéressés n'ont pas pris part au vote conformément à la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de ne pas rémunérer le président sur le prochain exercice, jusqu'à une prochaine assemblée générale modificative.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont conférés au porteur de l'un des originaux en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires. Tous les frais et droits résultant des présentes seront supportés par la SARL A.S.L.2N.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à seize heures.

Fait à WARCQ, le 30 avril 2025.

"Lu et approuvé"

Monsieur NADAUD Nicolas



Société SARL A.S.L.2.N

SARL au capital de 640 000.00 Francs
RCS SEDAN N° 922386610
Siège social : 23 D RTE DE TOURNES
08000 WARCQ

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 0 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 0 Euros, soit une diminution de 0 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 122 957.60 Euros, soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 126 078.44 Euros contre 260 844.22 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 51.67- %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 3 120.84 Euros contre 4 687.76 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 33.43- %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 124 538.60 Euros soit 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

P. / d.

terme) :

Exercice précédent	258 874.96	-	2 718.50	=	256 156.46
Exercice en cours	374 135.06	-	21.00	=	374 114.06

Soit une augmentation de 117 957.60 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 122 957.60 Euros

- à la réserve légale	:	0	Euros
- aux autres réserves	:	122 957.60	Euros
- en autres répartitions	:	0	Euros
- en report à nouveau	:	0	Euros
- en dividendes	:	0	Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	640 000.00	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0	Euros
- Réserve légale	:	64 000.00	Euros
- Autres réserves	:	315 114.06	Euros
- Report à nouveau	:	0	Euros
Situation nette	:	1 019 114.06	Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

